

Questions orales

● (1140)

LE TRANSPORT MARITIME

LE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre a récemment reçu le rapport du groupe de travail sur le transport hauturier. Ses recommandations déçoivent les espoirs de nombreux Canadiens, notamment ceux qui naviguent sur les mers, de voir une marine marchande appartenant à des Canadiens et battant pavillon canadien sillonner les océans. Le ministre peut-il nous dire s'il a l'intention d'accepter les recommandations de ce groupe de travail, ou s'il se rend compte que le Canada pourrait se servir de son très important commerce à l'exportation pour se constituer une vaste marine marchande, à condition d'adopter les bonnes politiques?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, je pense que ce groupe de travail a présenté diverses bonnes recommandations qui me paraissent réalistes dans la conjoncture actuelle. Nous étudions très soigneusement ce rapport. Il comporte diverses propositions que le gouvernement pourra accepter pour renforcer l'influence et la participation du Canada au sein de la communauté internationale des transports maritimes.

LA RECOMMANDATION DE LÉGISLATION FISCALE

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, le ministre accorde-t-il quelque crédit à la douteuse recommandation d'utiliser la législation fiscale pour constituer des sociétés internationales de transport maritime sous contrôle canadien, dont les navires seraient immatriculés ailleurs et auraient des équipages étrangers, profitant du laxisme des lois de nations étrangères?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, je peux dire au député que nous envisageons très sérieusement de créer un climat qui stimulerait la croissance de l'industrie canadienne des transports maritimes, afin qu'elle bénéficie d'un traitement fiscal plus conforme à celui du reste de la communauté internationale. Des discussions sont en cours avec mes collègues du cabinet et nous espérons jeter les bases d'un climat plus favorable pour permettre au très important secteur des transports maritimes du Canada de prospérer.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES RELATIONS CANADO-ISRAËLIENNES

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Un rapport sur les relations du Canada avec les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a été déposé au Sénat cette semaine. Ma question concerne ce document qui, d'après moi,

est partial et trompeur. Ce rapport influera-t-il sur notre politique envers Israël et nos démarches pour la paix dans cette région éminemment importante du monde?

M. Prud'homme: L'avez-vous lu?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député de Saint-Denis me demande si j'ai lu ce rapport. Je n'en ai pas encore eu l'occasion.

M. Prud'homme: Pas vous, le député.

M. Mulroney: Je voudrais dissiper toute équivoque possible: La politique du Canada au Moyen-Orient repose sur des prémisses absolument inébranlables qui sont l'intégrité et l'indépendance de l'État d'Israël. Rien n'empêchera le Canada d'apporter son concours indéfectible à la sécurité et au bien-être d'Israël. Nous continuerons de soutenir sans cesse les efforts déployés par des pays modérés et éclairés pour assurer une paix juste et durable dans cette région.

Des voix: Bravo!

* * *

LE BUDGET

LES MODIFICATIONS AUX ALLOCATIONS FAMILIALES

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné que le ministre des Finances a déclaré ce matin que la désindexation des pensions de vieillesse proposée dans le budget violait les principes de justice, ne convient-il pas que ce qu'il a dit vaut aussi pour les modifications proposées aux allocations familiales?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Non, monsieur le Président. Je trouve que les modifications proposées au régime d'allocations familiales sont justes, très avant-gardistes et favorables aux familles les plus démunies qui recevront davantage étant donné que ces modifications sont échelonnées sur les trois ou quatre prochaines années. Le crédit d'impôt pour enfants augmentera de beaucoup au cours de cette période-là. Je crois qu'il augmentera de \$140 par année. Il s'agit d'un transfert de ressources puisque l'exemption pour enfants à charge favorise actuellement les plus riches. Cette mesure sera appliquée progressivement pour que nous puissions aider davantage les plus démunis.

Des voix: Bravo!

DEMANDE DE RÉVISION

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, les plus indigents recevront un petit quelque chose, mais les familles qui vivent à peine au-dessus du seuil de la pauvreté y perdront, sans compter qu'elles subiront une hausse du coût de la vie à cause de l'augmentation de la taxe de vente. Le ministre ne pourrait-il pas revoir encore cette mesure cet été pour nous présenter une proposition plus juste l'automne prochain?